Zeitschrift: Agrarwirtschaft und Agrarsoziologie = Économie et sociologie rurales

[1980-2007]

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Agrarwirtschaft und Agrarsoziologie

Band: - (1982)

Heft: 1

Artikel: Les paysans entre le changement imposé et le changement souhaité

Autor: Vez, Alexandre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-966429

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Alexandre Vez

1. OBJECTIF

La Loi fédérale sur l'agriculture fixe comme objectif "le maintien d'une forte population paysanne, des mesures propres à faciliter l'approvisionnement du pays en assurant la production agricole et en encourageant l'agriculture compte tenu des intérêts de l'économie nationale".

Pour la recherche agronomique, ces objectifs sont définis dans l'Ordonnance sur la recherche agronomique et peuvent se résumer de la manière suivante:

- améliorer la qualité des produits
- entretenir, voire améliorer la fertilité des sols
- éviter dans la mesure du possible de nuire à l'environnement.

Ces objectifs coïncident-ils avec le changement souhaité? Selon M. Boisseau, la modernisation et le développement doivent être d'abord un fait social avant d'être un fait économique.

2. EFFETS DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

Les résultats du progrès agronomique se sont traduits par une évolution des rendements; ceux-ci ont pratiquement doublés en l'espace de 50 ans. Dans les grandes cultures, le temps de travail par

hectare a diminué de 70 à 80 % en l'espace d'une génération. La qualité de la production s'est en général améliorée; il y a malheureusement quelques exceptions. Enfin on maîtrise mieux les règles de la rotation, les contraintes que ces dernières posent. On connaît mieux également les mesures qu'il convient de prendre pour assurer l'entretien de la fertilité du sol dans les différentes conditions de culture.

CONSEQUENCES

La spécialisation

Une des premières conséquences du progrès agronomique est la spécialisation. On constate en effet que dans les régions de culture, la proportion de terres ouvertes a fortement augmenté au cours de ces dernières années; ainsi, par exemple, dans le canton de Schaffhouse et dans le canton de Vaud, les terres ouvertes atteignent plus des 2/3 des surfaces des terres utilisables et les terres ouvertes ont augmenté de pratiquement 50% depuis la dernière guerre. En revanche, dans des zones plus herbagères, comme le canton de Lucerne, le canton d'Uri, on note une forte diminution de terres ouvertes. Celles-ci ont pratiquement disparu dans certaines régions de la Suisse primitive. Que faut-il penser de cette évolution?

La structure idéale au point de vue écologique est celle d'une exploitation polyvalente, c'est-à-dire une exploitation dans laquelle on rencontre les différentes cultures, des prairies et du bétail.

Les exploitations sont toutefois soumises à un certain nombre de contraintes, ce qui entraîne des nécessités d'adaptation. Signa lons tout d'abord le climat. Les régions de zones humides entraînent plutôt un développement de l'élevage; par contre les zones sèches favorisent des cultures, en particulier les cultures céréalières.

Le sol peut présenter une contrainte par son relief, sa texture ou son manque de profondeur. Ainsi dans les zones sèches du pays, telles le bassin lémanique, les cultures sarclées de printemps sont très exposées dans les sols superficiels. Aux contraintes naturelles, il convient d'ajouter les contraintes économiques, la nécessité de s'adapter aux besoins du marché, d'une part, les dimensions de l'exploitation d'autre part: ainsi par exemple dans une petite exploitation, l'agriculteur devra porter son choix sur des cultures qui laissent des marges brutes élevées. Il en résulte que la marge de manoeuvre et la possibilité d'adaptation à l'évolution des conditions de l'économie se trouvent très limitées dans les petites exploitations. Enfin le coût de la mécanisation peut inciter l'exploitant à ne pas trop diversifier ses cultures.

En conséquence, une certaine spécialisation en fonction des régions, des sols et des conditions économiques existantes est non seulement inévitable mais est même souhaitable. En essayant de tirer le meilleur profit des particularités régionales, cette spécialisation peut contribuer à une amélioration de la qualité des produits agricoles. La spécialisation a toutefois des limites: elle doit respecter certaines règles: fréquence des cultures, entretien du niveau humique du sol, etc.

La mise en valeur des connaissances actuelles de l'action de cultures sur le sol et les parasites ainsi que la possibilité d'interventions par des techniques appropriées permettent également de compenser les effets d'une rotation simplifiée. La spécialisation ne doit pas viser la pratique de la monoculture mais l'introduction de rotations basées sur un nombre restreint de cultures, particulièrement bien adaptées aux conditions locales. Cette formule permet de bénéficier pleinement des avantages agronomiques de la rotation et économiques de la spécialisation.

L'adaptation au marché

L'amélioration continue des rendements provoque une situation nouvelle pour notre agriculture; il est donc nécessaire d'adapter les cultures aux besoins du marché indigène. Actuellement, seules les cultures de céréales fourragères et de maïs peuvent être étendues sans réserves. Il en résulte une tendance accrue à une planification de la production. Une autre solution pourrait être la recherche de méthodes un peu moins productives mais surtout moins coûteuses. A ce propos, il convient de relever que l'utilisation de variétés à hautes performances et d'agents de production qui permettent de mettre en valeur le potentiel de rendement de variétés, sont en général le meilleur moyen d'abaisser le prix de revient des produits agricoles. En effet, par ces techniques, il est possible de diluer les frais de culture dans une masse plus grande et dans le cadre de notre agriculture, basée sur de petites exploitations avec des charges de structure élevées par unité de surface, seules les techniques intensives nous semblent en mesure d'assurer un revenu social permettant de freiner la disparition de nombreuses exploitations.

Tableau 1 Surface d'une exploitation familiale viable selon mode d'exploitation (d'après E. Dettwiler, 1980)

Type d'exploitation	Mode d'exploitation		***
	Extensif	Intensif	
Riche en céréales, sans bétail Riche en sarclées, sans bétail Sarclées et bétail Prairie et lait	32.8 ha 24.0 23.4 21.6	25.0 ha 19.3 16.4 13.2	z

La diminution des exploitations agricoles

La rationalisation de la production entraîne une diminution considérable des heures de travail dans chaque culture. Cette amélioration de l'efficacité exige des surfaces plus importantes par unité de travail engagée et provoque une certaine mise en question de la structure de nos exploitations.

Nous constatons donc que les conséquences du progrès technique

tendent à une diminution du nombre des exploitations; ceci peut provoquer certaines tensions dans le cadre de notre société rura-le. En fait, les résultats sont donc un peu en opposition avec les objectifs de la Loi sur l'agriculture qui visait le maintien d'une forte population rurale.

Peut-on renoncer au progrès technique ? STUDER (1980), dans le cadre d'une étude sur l'économie de l'énergie, a imaginé quelles seraient les conséquences d'un retour à la traction animale. Les résultats de cette étude montrent qu'il faudrait engager deux fois plus de main-d'oeuvre pour parvenir aux mêmes résultats et que ceci entraînerait un renchérissement de 50% du coût de la production.

4. AUTRES ALTERNATIVES

Diversification

Une diversification de la production, en particulier dans le secteur des cultures intensives, pourrait amener des ressources nouvelles et freiner la diminution du nombre des exploitations. Des travaux de recherche se poursuivent aussi bien dans le secteur de la maraîchère qu'en arboriculture mais les possibilités de diversification restent assez limitées.

Une autre idée pourrait être celle du développement d'une production de luxe: je pense, par exemple, aux produits dits "biologiques" pour lesquels il existe un certain marché; toutefois nous éprouvons une certaine retenue à exploiter abusivement le consommateur sur le mythe de l'aliment plus biologique ou plus naturel et il nous semble dangereux d'envisager le développement de l'agriculture sur l'exploitation d'un mythe. Il nous semblerait préférable de chercher à mieux mettre en valeur des techniques de pointe comme par exemple celle de la lutte intégrée et de mieux faire connaître cette production auprès des consommateurs.

Valorisation des ressources propres

Il pourrait être souhaité que les produits agricoles soient davantage valorisés, conditionnés, dans le cadre même des exploitations. Toutefois il convient de reconnaître que les exigences du commerce en ce qui concerne le conditionnement, l'état de conservation ou la transformation des produits, nécessitent de disposer d'infrastructures techniques très évoluées et que celles-ci ne sont généralement pas à la portée de la petite exploitation; on constate même, au contraire, que ces tâches tendent de plus en plus à être confiées à des coopératives ou à des grandes organisations. Nous ne pouvons que regretter cette évolution qui prive les exploitations agricoles d'une source de revenu intéressante.

L'agriculture à temps partiel

De nombreux agronomes et économistes considèrent que l'agriculture à temps partiel représente une solution intéressante au développement technique: tout en maintenant le nombre des exploitations, elle permet de réduire le temps de travail consacré à l'agriculture chaque fois qu'un progrès technique entraîne une rationalisation. Elle assure le maintien d'une classe paysanne d'une certaine importance; elle peut théoriquement offrir une assez bonne flexibilité compte tenu des sources de revenu provenant d'autres secteurs économiques. En conséquence, elle pourrait présenter une forme d'agriculture complémentaire à même de s'adapter à l'évolution de l'économie et du progrès. Il s'agit là toutefois d'une image un peu idyllique de l'agriculture à temps partiel: la réalité montre des aspects souvent bien différents. L'exploitation est en général très spécialisée et peu flexible. L'agriculteur est peu ou mal informé des connaissances techniques nouvelles. Il entretient souvent des pratiques traditionelles dépassées. Il est à craindre que l'agriculture à temps partiel, difficile à encadrer sur le plan technique, soit en fait un frein au progrès. L'agriculture à temps partiel peut présenter certainement un intérêt du point de vue social et économique. Il convient toutefois de créer des conditions propices au développement de cette

forme d'exploitation. Il est tout d'abord indispensable que les autres secteurs économiques soient en mesure d'offrir des postes de travail qui s'adaptent aux contraintes de l'agriculture, ce qui est loin d'être toujours le cas actuellement. Un encadrement technique particulier devrait être développé. Il s'agirait de maintenir des motivations, d'entretenir les connaissances et d'assurer l'ouverture face au progrès.

5. CONCLUSION

La finalité de notre agriculture consiste à pouvoir prélever sur notre patrimoine, le sol, l'air, l'eau, les plantes, la faune, le plus de biens possible pour satisfaire les besoins croissants de notre société sans toutefois altérer ce patrimoine, c'est-à-dire que l'on doit chercher à obtenir l'intérêt le plus élevé que le capital peut produire tout en assurant l'entretien, voir l'amé-lioration de ce capital. Plus l'intérêt est élevé, plus ceci de vrait permettre de maintenir un nombre appréciable d'exploitations viables.

REFERENCES

Studer, R.

1980 - Wie wird die Landwirtschaft die

Energiekrise meistern? Schweiz. landw. Mo-

natshefte, 58, 1-18

Dettwiler, E.

1980 - (cité par P. Faessler) - Betrachtung

ökonomischer Aspekte, insbesondere der Kostenstrukturen verschiedener Landbaume-

thoden. Cours de perfectionnement de

1'ASIAT, 10 et 11 avril, Grangeneuve-Posieux

Adresse de l'auteur:

Dr. Alexandre Vez

Directeur

SFRA Changins

1260 Nyon